



**REORG  
2011**



## **FLASH COMMISSION TECHNIQUE N°8 CGT.PVL**

21/12/2010

### **« Travail et constance, paient bien souvent »**

En matière d'action syndicale, il n'y a guère de surprise. Si l'on veut faire avancer les dossiers et préserver les intérêts des salariés, il faut : associer les salariés, travailler et faire preuve de constance.

A l'aube de la seconde réunion du Comité d'entreprise, la CGT PVL se satisfait du travail réalisé sur la classification (travail réalisé à l'origine avec les salariés, puis poursuivit sous l'angle juridique) et des résultats obtenus.

Ainsi, le nombre d'emplois en classe 1 et 2 diminue au global de 21 ETP, le nombre de classes 6 et 7 diminue d'une unité alors que les classes 3 se voient doter de 4,7 ETP supplémentaires, les classe 4 de 29,4 et les classes 5 de 13,4.

Ces modifications essentielles à nos yeux sont le gage de la préservation de l'intérêt du travail, de l'adéquation de ce dernier avec les qualifications et compétences des salariés, mais vont permettre également dans tous les sites, d'offrir des perspectives d'évolution.

La bataille de la classification était essentielle pour la CGT PVL, pour les motifs déclinés si dessus mais aussi, pour le pouvoir d'achat et les salaires.

A ce titre du reste, la CGT PVL rappelle qu'elle s'oppose aux classifications « accédants » qui n'existent pas dans la nomenclature nationale et qu'elle demande à ce que les salariés de TLS bénéficient de l'augmentation conventionnelle qu'ils auraient dû percevoir lors de leur passage en classe 3.

L'étape de la structure des emplois étant quasiment franchie, il reste désormais à travailler d'arrache pied sur la période transitoire et l'accompagnement des salariés.

Les projets présentés par la Direction sur ces thématiques nous semblent loin des réalités et pas de nature à améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés.



**REORG  
2011**



Ainsi, le nombre de renforts prévu est basé exclusivement sur le nombre de jours de formation des salariés. Or, l'état des stocks actuels et la prise en compte de tâches abandonnées (par exemple : recours dans les services sinistres) sont occultés. Comment dans ce cas, la bascule pourrait elle se faire de manière optimale, avec transfert de dossiers à jour ?

Rien n'est prévu, en outre, pour aider les services transverses (DT, DRH, DSI) qui vont être mobilisés sur les dossiers, pendant de longs mois, avant mais aussi après la bascule.

Le CGT PVL demande donc à ce que le nombre de renfort soit revu à la hausse.

L'accompagnement des salariés présenté et les dispositions relatives au tutorat ne peuvent nous satisfaire, car beaucoup trop minimalistes. Là encore, la CGT PVL, invite la Direction de l'entreprise à reprendre les propositions faites en son nom et par l'intersyndicale.

Au-delà des commissions de concertation du CE, c'est désormais, au sein des CHSCT, avec les experts missionnés qu'il convient d'agir et de formuler des propositions pour faire baisser l'amplitude du séisme annoncé.

Les militants de la CGT PVL l'on bien compris et œuvrent déjà quotidiennement dans ce sens, avec les salariés, dans tous les établissements.

Partout, dans tous les établissements agissez avec la CGT PVL, pour la défense de vos emplois, de vos compétences et qualification et pour l'amélioration de vos conditions de travail.

**SOUTENIR, VOTER & ADHERER A LA CGT.PVL !  
PLUS QU'UN CHOIX, UNE NECESSITE !**